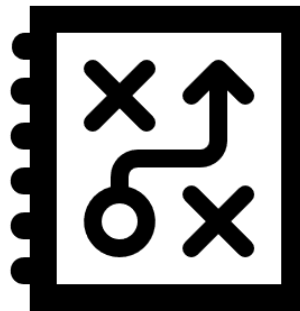
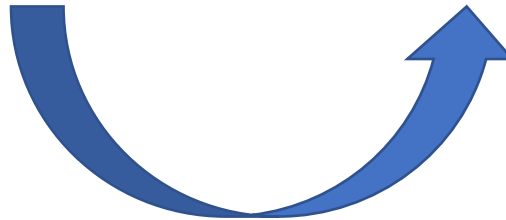




Version
26 janvier 2021

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

2021



Version simplifiée

Environnement : Collectivité CCPV

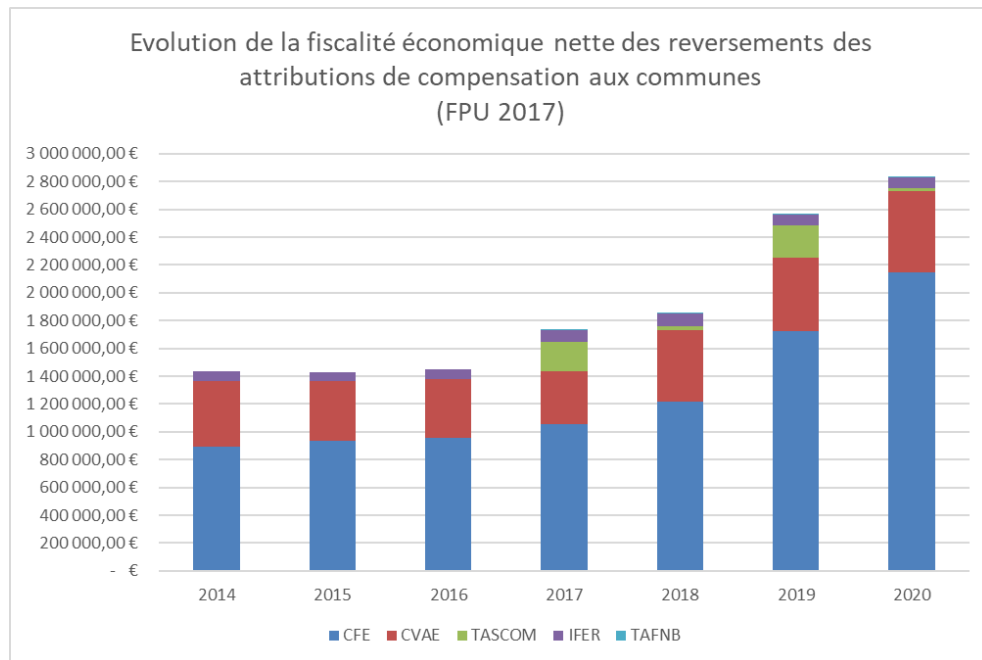
1. ETAT DE L'EXISTANT

Deux objectifs principaux visés par le passé :

- 1) Renforcement de l'autonomie financière
- 2) Retrouver des marges de manœuvres

1) Renforcement de l'autonomie financière

- Forte implication dans le développement économique du territoire => Evolution significative des ressources issues du tissu économique :

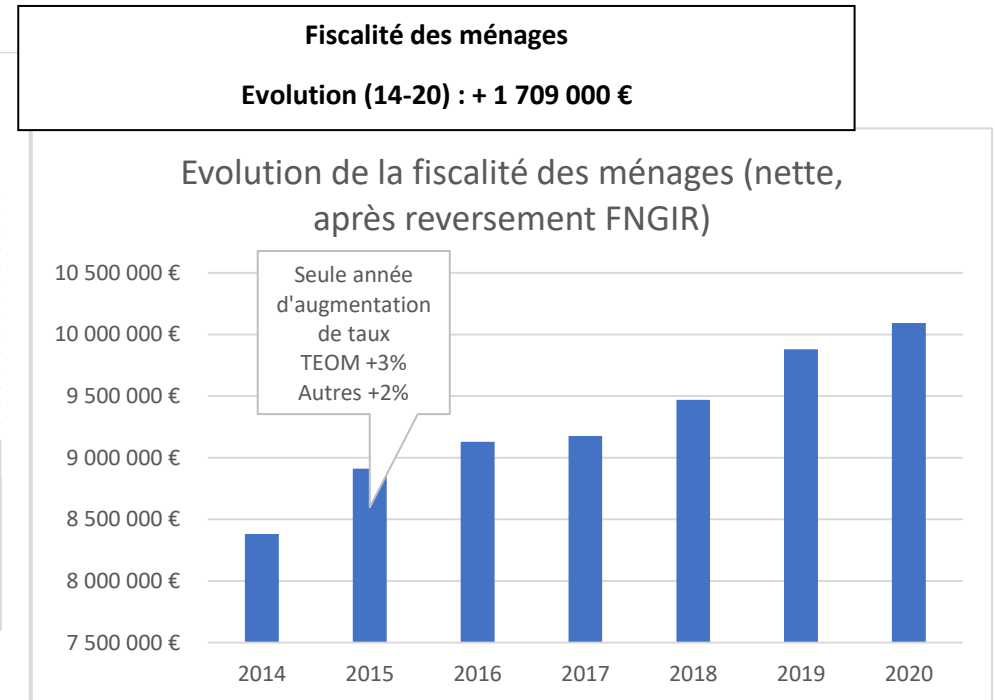
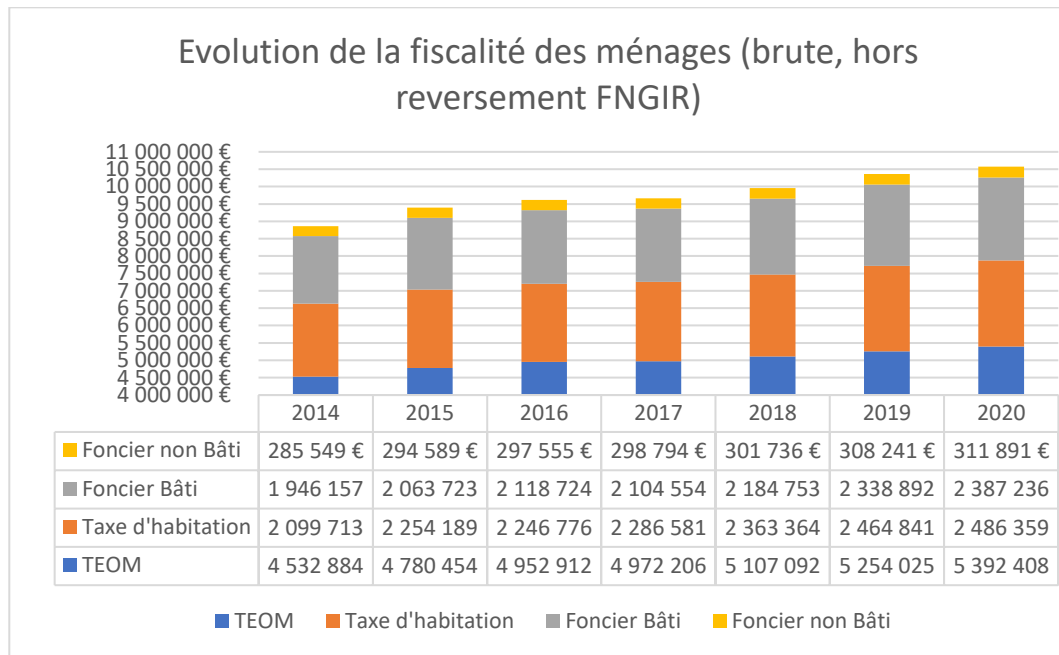


Fiscalité économique

Evolution (14-20) :

+ 1 404 000 €

- Dynamique favorable et significative de la fiscalité des ménages



En bref, de 2014 à 2020 :

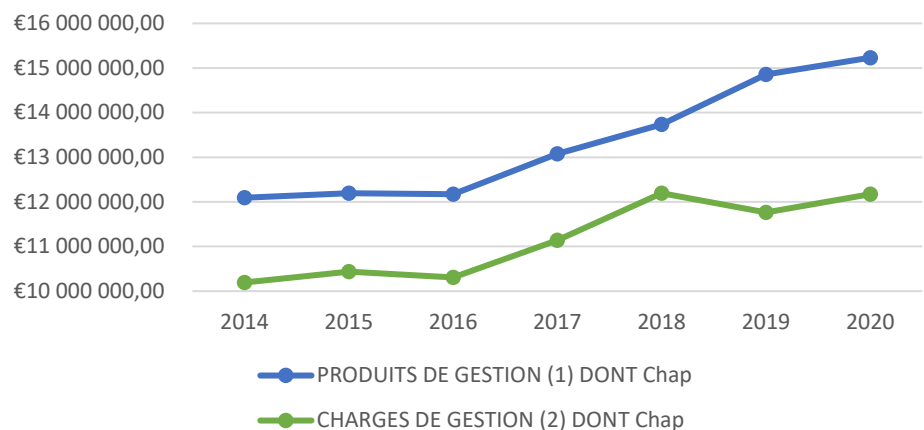
- 3 113 000 € de produits fiscaux supplémentaires
- Une baisse de DGF de 600 000 €

OBJECTIF « Renforcer l'autonomie financière » atteint

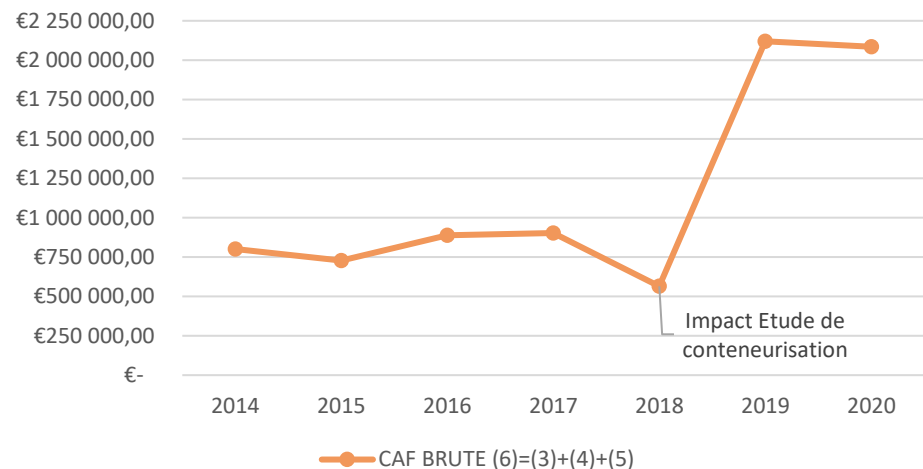


2. Retrouver des marges de manœuvres

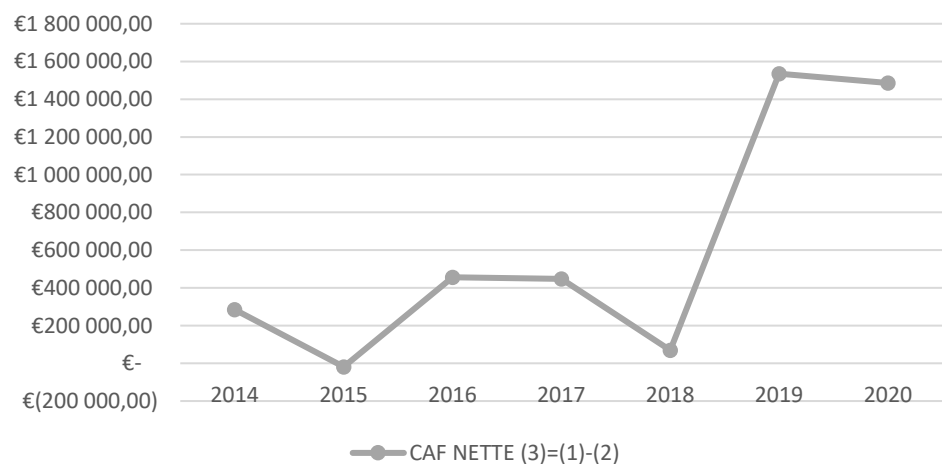
Evolution des produits de gestion et des charges de gestion de gestion



Capacité d'autofinancement BRUTE



Capacité d'Autofinancement NETTE (après remboursement de l'annuité d'emprunt)



Fin 2020, la CCPV dégage une CAF nette (Excédent brut de fonctionnement – Charges exceptionnelles de fonctionnement – annuité de la dette (K et I)) qui avoisine pour la deuxième année consécutive 1 500 000 €.

Cette CAF nette :

- détermine la capacité d'investissement sans recourir à l'emprunt,
- permet de consolider le fonds de roulement (si elle n'est que partiellement utilisée pour les investissements nouveaux)

OBJECTIF « Retrouver des marges de manœuvre » atteint



3. Une démarche saine qui a contribué en plus :

- A diminuer la dette de la collectivité

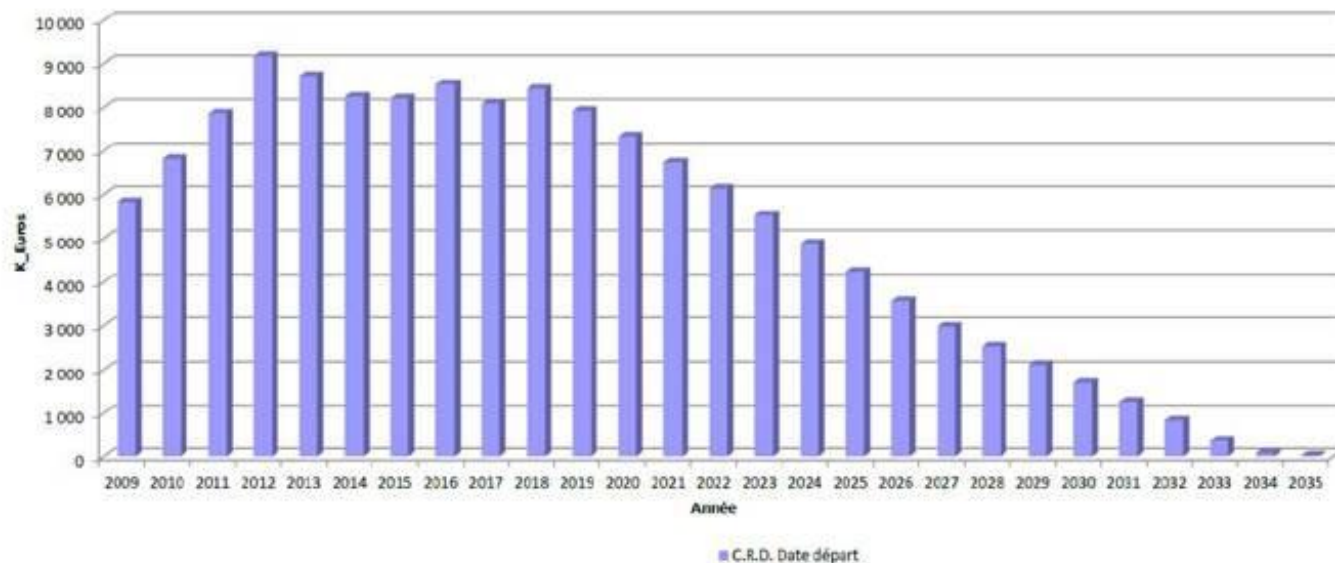
CC DU PAYS DE VALOIS

Analyse au 01/01/2009

EXTINCTION DE LA DETTE

Toutes Banques Budgets: PRINCIPAL

C.R.D. Date départ



Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
C.R.D. Date départ	5 831	6 826	7 867	9 171	8 721	8 244	8 206	8 527	8 095	8 421	7 925	7 344	6 745	6 137	5 524	4 892	4 244	3 576	2 978

Fin 2020, la dette de la CCPV est de 6 747 000 €, contre 7 748 077 € à fin 2014 (- 1 001 077 €), en dépit :

- d'un programme d'investissements conséquent (réhabilitation Gymnase de Nerval, aménagement de la voie verte, aménagement de l'Hôtel Communautaire, Etudes Développement économique (hors budgets annexes), renouvellement des conteneurs, ...).

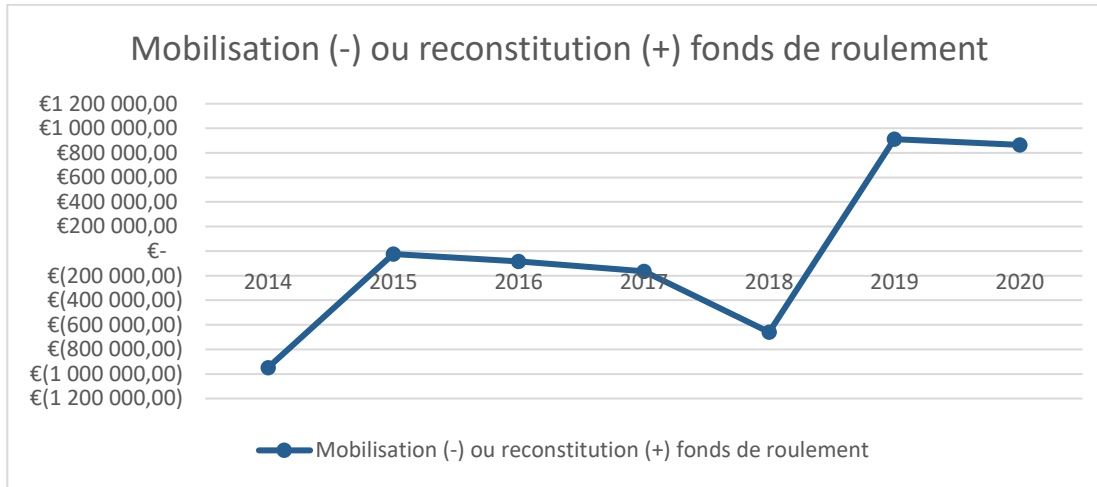
- de la réalisation de plusieurs emprunts :

2015 : Emprunt de 812 000 € / 335 000 € de refinancement de dette ; le solde pour 271 000 € pour l'Hôtel Communautaire et 206 000 € pour le Gymnase Nerval

2016 : Emprunt de 713 000 € pour la voie verte

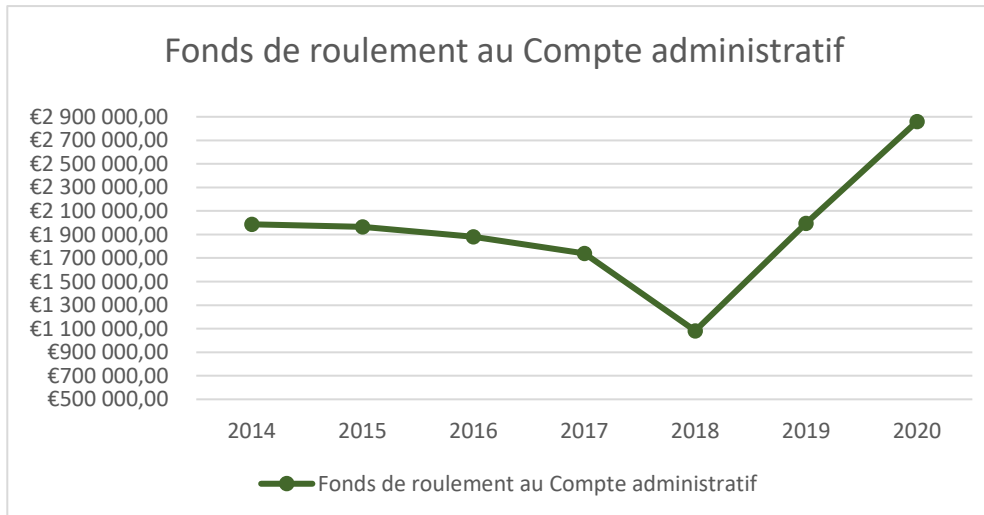
2018 : Emprunt de 781 250 € pour l'achat des conteneurs

- A augmenter significativement le Fonds de Roulement



De 2014 à 2018, la CAF nette de la CCPV étant faible pour financer des investissements, et la CCPV ayant fait un recours raisonné à l'emprunt, il a fallu puiser chaque année dans le fonds de roulement, le temps que les ressources fiscales escomptées du développement économique se mettent en place (apport notable constaté en 2019).

A compter de 2019, la collectivité reconstitue son fonds de roulement.



Avoisinant les 2 000 000 € au Compte Administratif de 2014, le fonds de roulement n'était plus que de 1 082 000 € fin 2018.

L'arrivée significative de ressources fiscales économiques en 2019 a permis de reconstituer le fonds de roulement à un niveau record de 2 859 000 € à fin 2020.

2) PERSPECTIVES QUI S'OFFRENT A LA CCPV

Fort de une situation financière saine, la CCPV peut envisager l'avenir avec une relative sérénité. Afin d'éviter que cette manne financière se disperse rapidement sur une multiplication de projets, il a été préconisé d'encadrer les actions à venir dans un nouveau Projet de Territoire.

L'exécutif de la CCPV travaille actuellement à en dessiner les contours généraux qui seront ensuite travaillés en Bureau Communautaire, en Commissions Thématiques, puis en Conseil Communautaire.

Toutefois, l'année 2021 présente plusieurs particularités dont il faut tenir compte :

- Une reconduction importante de projets prévus pour 2020 qui n'ont pu aboutir en lien avec la crise sanitaire (**240 000 € de dépenses de fonctionnement nettes (déduction faite des subventions)** (dont 98 000 € d'études Eau, 30 000 € d'entretien de voiries, 45 000 € sur d'entretien sur le Centre Aquatique, 25 000 € d'étude tourisme, 22 000 € de prospection économique) ; **512 000 € de dépenses d'investissement nettes** (125 000 € voie verte (acquisition, mobilier, ...), 100 000 € de fonds de concours, 86 000 € pour les gymnases (hors marché d'extension du Gymnase de Betz qui est à part), 67 000 € d'étude Pôle Gare, 65 000 € d'aménagement sur Hôtel Communautaire, 30 000 € d'étude ruissellement)
- Un effet de rattrapage dans des domaines qui réclament une intervention urgente de la CCPV, allié à des nouveautés autorisées par le Conseil Communautaire (**423 000 € de dépenses de fonctionnement nettes** (dont 114 000 € pour des rénovations de bassin en zone d'activité de Nanteuil, 100 000 € pour le Parc de Sculptures, 45 000 € étude de captage eau Téréos, 43 000 € pour la voie verte (ouvrages d'art, coupe d'arbres), 40 000 € d'entretien de voiries, ; **261 000 € de dépenses d'investissement nettes** (dont 70 000 € pour le Centre Aquatique, 58 000 € pour la voie verte, 38 000 € pour les gymnases, 33 000 € pour l'Hôtel Communautaire, 16 000 € pour la Direction de la Culture, ...)
- Une augmentation significative en 2021 des coûts de traitement SMDO des ordures ménagères (+ 340 000 € sur les coûts de traitement atténués par - 179 000 € sur le versement de la part fixe dédiée au syndicat, soit une augmentation nette de + 161 000 €)

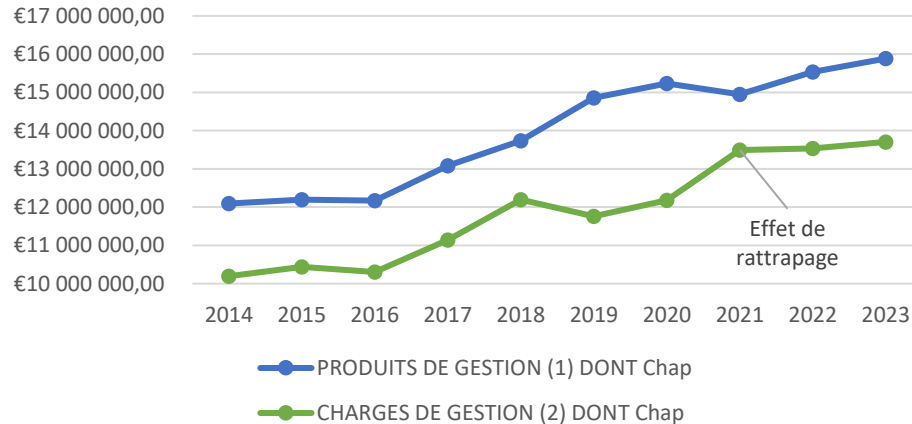
Un travail a donc été mené afin d'intégrer au mieux dès 2021 ces particularités.

Ce travail est retracé dans le projet de Plan Pluriannuel d'Investissement joint en annexe (PPI qui recense les demandes formulées par les services en accord avec leur Vice-président, et qui ont fait l'objet d'une proposition de classement par priorité). Dans un souci d'exhaustivité, ce recensement faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle présente les dépenses sollicitées en fonctionnement et en investissement.

Plusieurs conséquences peuvent ainsi être envisagées et quantifiées en termes d'impact budgétaire.

1) Hors investissements, une année 2021 impactée par l'effet de rattrapage, mais la situation se redresse rapidement ensuite

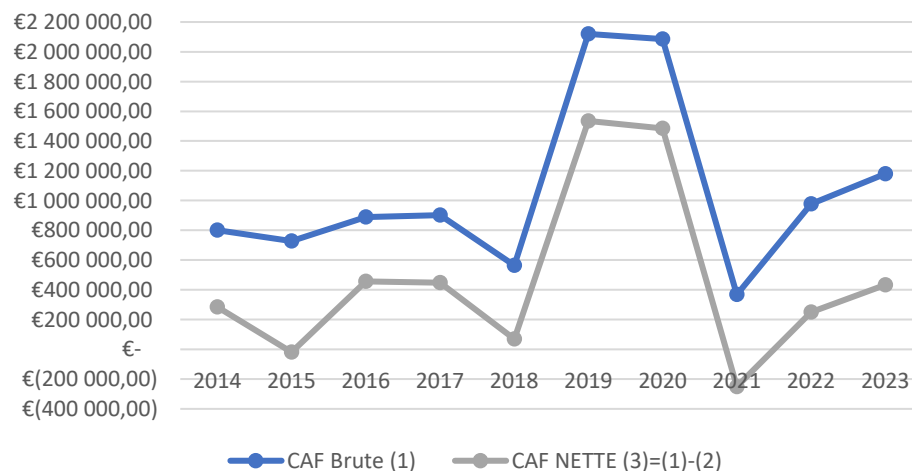
Evolution des produits de gestion et charges de gestion



Sur la section de fonctionnement, l'effet de rattrapage envisagé sur 2021 a un impact significatif sur les charges de gestion (+10,83 % de charges de gestion par rapport au CA 2020, et +14 % de charges de personnel), ce qui génère un effet ciseau marqué.

Cet effet ciseau, bien que temporaire (desserrement significatif dès 2022), est renforcé par une estimation très prudente des ressources fiscales pour 2021 (simple reconduction de celles perçues en 2020 (hors rôles supplémentaires), pour anticiper d'éventuelles déconvenues liées à l'effet COVID, ou à la fermeture d'Alinéa). A compter de 2022, les ressources fiscales sont simplement augmentée de 1,8 % par an, ce qui est là aussi très prudent comparativement à l'évolution historique (plutôt de l'ordre de +3% / an).

CAF Brute et CAF Nette



La CAF Brute et la CAF Nette évoluent logiquement significativement à la baisse, ce qui vient d'autant obérer les capacités de la CCPV à investir sans recourir à l'emprunt, sur une année (2021) qui pourtant, réclame un effort d'investissement. En effet, la CAF Brute n'est plus en capacité de financer à elle seule le financement du remboursement du capital de la dette de l'année, la CAF nette devenant de fait négative (le fonds de roulement doit donc être impacté de 250 000 €).

Deux solutions pour investir malgré cette situation :

- Recourir à l'emprunt,
- Impacter le fonds de roulement,

2) Effort d'investissement en 2021, quantification des possibilités maximum d'investissement sur les exercices suivants.

Effort d'investissement pour 2021

L'effort d'investissement prévu en 2021 (1 407 000 € net de subvention, contre 621 000 € en 2020 et 626 000 € en 2019) sera financé par 1 130 000 € d'emprunts nouveaux, portant l'endettement à 7 260 000 € (niveau légèrement inférieur à 2019). La capacité de désendettement de la CCPV serait impactée ponctuellement de manière mécanique (19 ans), la CAF brute étant minimisée par l'effort consenti en section de fonctionnement (rappelons que « Capacité de désendettement » = dette globale en capital / CAF Brute de l'année).

Les 277 000 € manquants viennent donc s'ajouter aux 250 000 € à mobiliser pour le remboursement intégral du capital de la dette de l'année qui viennent d'être évoqués. Le fonds de roulement serait ainsi impacté de – 527 000 € en 2021, portant ce dernier à 2 331 000 €, niveau toutefois très raisonnable car jamais atteint au cours des 6 années qui ont précédé 2020.

Quantification des efforts d'investissement maximum envisageables à compter de 2022

Si l'on part du postula qu'il est souhaitable que la CCPV respecte par prudence les conditions suivantes :

- une capacité de désendettement qui n'excède pas 8 ans (niveau inférieur à 2017) (seuil d'alerte à 10 ans)
- la préservation du fonds de roulement à hauteur de 2 000 000 €,

l'effort d'investissement peut être quantifié ainsi :

A compter de 2022, le retour à une Capacité d'Autofinancement Nette de 250 000 €, puis de 348 000 € l'année suivante permet d'envisager les possibilités d'investissement maximales suivantes :

2022 :

=> 250 000 € nets de subvention investis dans les investissements courants de la CCPV,

=> 80 000 € alimentant l'enveloppe « Fonds de concours du Pacte Financier »

=> 900 000 € d'investissements nouveaux financés par 800 000 € d'emprunt

2023 :

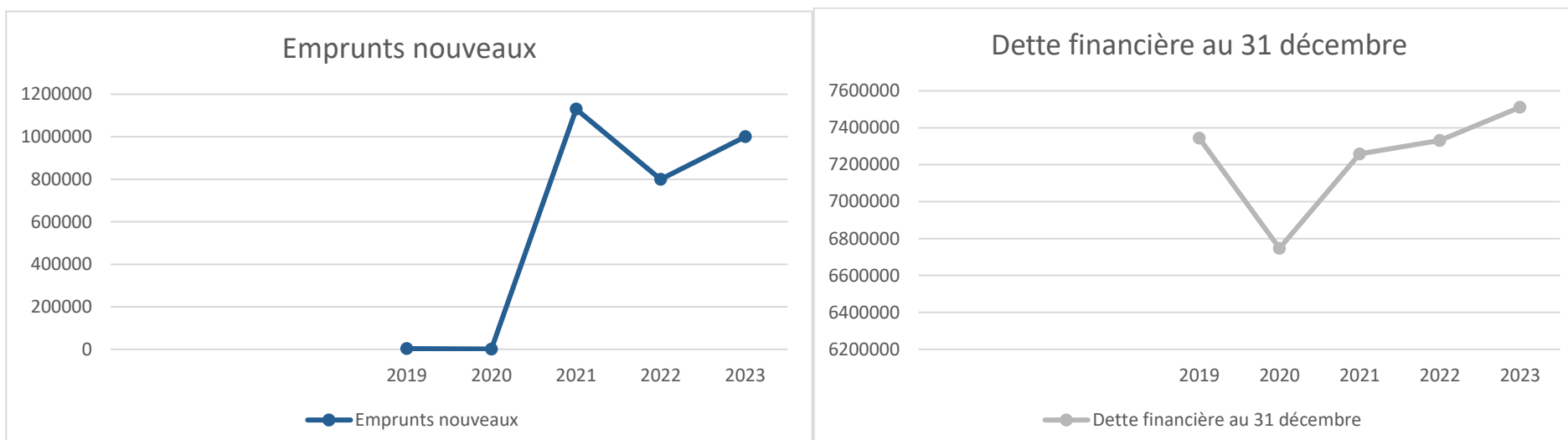
=> 250 000 € nets de subvention investis dans les investissements courants de la CCPV,

=> 80 000 € alimentant l'enveloppe « Fonds de concours du Pacte Financier »

=> 1 200 000 € d'investissements nouveaux financés par 1 000 000 € d'emprunt

Bilan de la simulation :

* Sur la dette *

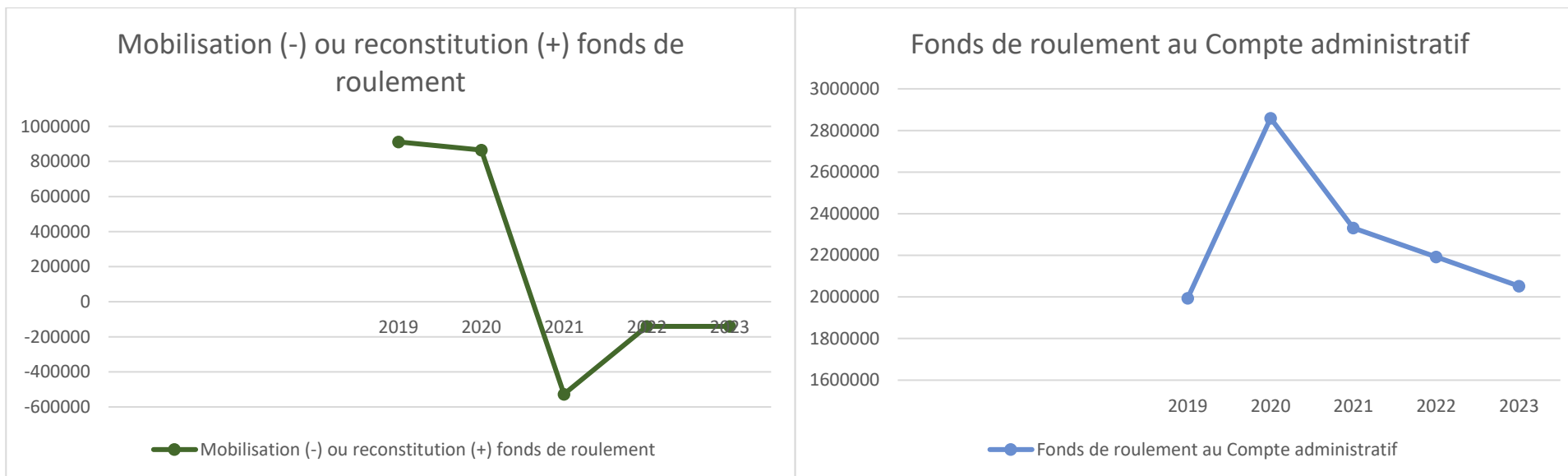


D'un point de vue de l'emprunt, le réel impact des emprunts envisagés aura lieu en 2021, puis le dimensionnement des emprunts envisagés sur 2022 et 2023 conduit à une évolution modérée de l'état de la dette (niveau inférieur à 2014). Cela s'explique de la manière suivante :

- 2021 : Emprunt de 1 130 000 € - remboursement du capital d'emprunt de l'exercice de 617 000 € / impact sur la dette de + 512 000 €
- 2022 : Emprunt simulé de 800 000 € - remboursement du capital d'emprunt de l'exercice de 728 000 € / impact sur la dette de + 72 000 €
- 2023 : Emprunt simulé de 1 000 000 € - remboursement du capital d'emprunt de l'exercice de 820 000 € / impact sur la dette de + 180 000 €

Niveau capacité de désendettement (=dette / CAF Brute), la simulation la porte à 19 ans en 2021 (en cause l'effort conséquent demandé en section de fonctionnement qui affaiblit la CAF Brute 2021), 7,5 en 2022, et 6,4 en 2023 en lien avec l'amélioration de la CAF brute envisagée.

* Sur le fonds de roulement *



En limitant le recours à l'emprunt dans la simulation pour respecter en 2022 et 2023 une capacité de désendettement <8ans, la sollicitation du fonds de roulement de - 527 000 € en 2021, de -140 000 € en 2022, et de - 140 000 € en 2023, amène celui-ci aux environs de 2 000 000 €, niveau semblable à 2019 (année qui marquait le plus haut niveau du fonds de roulement depuis 2014)

Préparation BP 2021 / Arbitrage Dépenses de Fonctionnement

Hors périmètre Services Techniques

		Demande de crédits					Inscrits au BP 2021 actuel	Décisions suite arbitrage du 21/01/2021		
Direction/Pôle	Service	Libellé	DEPENSES	RECETTES	Coût à la charge de la CCPV	Dépenses 2020 réinscrites au BP 2021 (nettes)		Projets 2021	Reporté à 2022	
Direction Aménagement du Territoire	Aménagement du Ter	Communication PCAET	9 000,00		- 9 000,00	9 000,00		9 000,00		
		Total Direction de l'aménagement	9 000,00		- 9 000,00	9 000,00	-	9 000,00	-	
Direction Développement économique et touristique	Dév éco	Frais protection économique	22 500,00		- 22 500,00	22 500,00	22 500,00			
		Enveloppe Parc de Sculptures	100 000,00		- 100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00		
		Total Développement économique	122 500,00		- 122 500,00	122 500,00	22 500,00	100 000,00	-	
	Tourisme	Diagnostic Touristique avec Retz en Valois	64 464,00	Subv notifiées	39 752,00	- 24 712,00	24 712,00	24 712,00		
		Total Tourisme	64 464,00		39 752,00	- 24 712,00	24 712,00	-	-	
Direction Générale des Services Techniques	Service technique	Location CTM pour entrepôt Pôle technique	10 000,00		- 10 000,00	10 000,00	10 000,00			
		Formation en intra de 6 agents aux contrôles DECI	5 000,00		- 5 000,00					
		Habilitation électrique de 4 agents	5 000,00		- 5 000,00					
		Formation AIPR pour 1 agent	1 200,00		- 1 200,00					
		CACES 1 pour 2 agents	2 500,00		- 2 500,00					
		Formation montage-démontage échafaudage pour 4 agents	5 000,00		- 5 000,00					
		CACES Nacelle pour 4 agents	5 000,00		- 5 000,00					
		Formation tronçonneuse pour 2 agents	2 500,00		- 2 500,00					
		Remise en état du Peugeot Boxer	10 000,00		- 10 000,00		10 000,00			
				Total Service Technique	46 200,00		- 46 200,00	30 000,00	10 000,00	20 000,00
	Gymnase de Betz	Remise en peinture de la grande salle sportive avant réouverture	8 000,00		- 8 000,00	8 000,00	8 000,00			
		Total Gymnases	8 000,00		- 8 000,00	8 000,00	8 000,00	-	-	
	Centre Aquatique	Enveloppe entretien fonctionnement (dont 2 100 € de réfection du carrelage au niveau de l'accès espaces fitness et bien-être)	45 000,00		- 45 000,00	45 000,00	45 000,00			
		Total Centre Aquatique	45 000,00		- 45 000,00	45 000,00	45 000,00	-	-	
	BIL	Nettoyage façade	2 650,00		- 2 650,00	2 560,00		2 560,00		
		Corrections normes électriques	5 000,00		- 5 000,00	5 000,00		5 000,00		
		Etude de faisabilité de l'extension - mise en conformité ERP du BIL pour DMV	10 000,00		- 10 000,00	10 000,00		10 000,00		
		Total BIL	17 650,00		- 17 650,00	17 560,00	-	17 560,00	-	
	Voie Verte	Coupe de sécurité arbres malades	41 000,00		- 41 000,00	28 600,00		28 600,00		
		Audit des ouvrages d'art	15 000,00		- 15 000,00	15 000,00		15 000,00		
		Total Voie Verte	56 000,00		- 56 000,00	43 600,00	-	43 600,00	-	

Préparation BP 2021 / Arbitrage Dépenses de Fonctionnement

Hors périmètre Services Techniques

		Demande de crédits					Inscrits au BP 2021 actuel	Décisions suite arbitrage du 21/01/2021		
Direction/Pôle	Service	Libellé	DEPENSES	RECETTES	Coût à la charge de la CCPV	Dépenses 2020 réinscrites au BP 2021 (nettes)		Projets 2021	Reporté à 2022	
	Voiries	Défrichage exceptionnel autour des bassins d'infiltrations jumelés de la ZA de Nanteuil-le-Haudouin	21 000,00	Participation NLH	10 500,00	- 10 500,00	10 500,00		10 500,00	
		Remises en état diverses autour des bassins d'infiltrations jumelés de la ZA Nanteuil-le-Haudouin	2 000,00			- 2 000,00	2 000,00		2 000,00	
		Entretien annuel des autres bassins d'infiltrations de la ZA Nanteuil-le-Haudouin	2 500,00			- 2 500,00	2 500,00		2 500,00	
		Défrichage exceptionnel du bassin de Betz	4 500,00			- 4 500,00	4 500,00		4 500,00	
		Assistance ESAT pour entretien des espaces verts dans la ZA de Nanteuil-le-Haudouin	15 000,00			- 15 000,00	15 000,00		15 000,00	
		Maintenance des installations d'éclairage public dans la ZA de Nanteuil-le-Haudouin	5 000,00			- 5 000,00	5 000,00		5 000,00	
		Enveloppe travaux sur voiries selon planning de la CLECT	32 000,00			- 32 000,00	32 000,00	32 000,00		
		Total Voiries	82 000,00			- 71 500,00	71 500,00	32 000,00	39 500,00	-
	ZA de NLH	Curage et évacuation des boues dans les 2 bassins d'infiltration en sortie de zone	87 000,00	Participation NLH	43 500,00	- 43 500,00	43 500,00		43 500,00	
		Remises en état ponctuelles de voiries et de regards	30 000,00	FCTVA	4 921,20	- 25 078,80	25 078,80		25 078,80	
		Aménagements de sécurité contre le stationnement sauvage	20 000,00	FCTVA	3 280,80	- 16 719,20	16 719,20		16 719,20	
		Relevé topo des bassins de NLH	3 000,00			- 3 000,00	3 000,00		3 000,00	
	ZA de Crépy	Remise en état ponctuelle de voiries	30 000,00	FCTVA	4 921,20	- 25 078,80	25 078,80		25 078,80	
		Total ZA	170 000,00		56 623,20	- 113 376,80	113 376,80	-	113 376,80	-
	Friche TEREOS	Diagnostic du captage d'eau	45 000,00			- 45 000,00	45 000,00		45 000,00	
		Total Friche TEREOS	45 000,00		-	- 45 000,00	45 000,00	-	45 000,00	-
Direction de la Communication		Abonnt Outil de création de vidéo en ligne-PlayPlay (Accord reçu de la Ville de Crépy pour mutualiser)	6 000,00	Mutualisation	3 000,00	- 3 000,00	3 000,00		3 000,00	
		Abonnt achat photos/illustrations (Accord reçu de la Ville de Crépy pour mutualiser)	900,00	Mutualisation	450,00	- 450,00	450,00		450,00	
		Accès Base de données presse/territoriale (Accord reçu de la Ville de Crépy pour mutualiser)	2 000,00	Mutualisation	1 000,00	- 1 000,00	1 000,00		1 000,00	
		Création de roll-up CCPV à destination des mairies	6 200,00			- 6 200,00	6 200,00		6 200,00	
		Voiles/Kakemonos pour sponsoring d'événements	1 500,00			- 1 500,00	1 500,00		1 500,00	
		Total Direction de la Communication	16 600,00		4 450,00	- 12 150,00	12 150,00	-	12 150,00	-

Préparation BP 2021 / Arbitrage Dépenses de Fonctionnement

Hors périmètre Services Techniques

Direction/Pôle	Service	Libellé	Demande de crédits				Inscrits au BP 2021 actuel	Décisions suite arbitrage du 21/01/2021				
			DEPENSES	RECETTES	Coût à la charge de la CCPV			Dépenses 2020 réinscrites au BP 2021 (nettes)	Projets 2021	Reporté à 2022		
Pôle environnement - Eau Assainissement	Eau et Assainissement	Etude fusion SIAEP Auger (selon Cion du 22/09/2020)	25 710,00	Part Communes	25 710,00	-	-	-	-	-		
		AMO marché prestation service AEP	30 000,00		-	-	30 000,00	10 000,00	10 000,00	20 000,00		
		Etude Transfert de compétences	48 456,00	Subv	26 448,53	-	22 007,47	22 007,47	22 007,47			
		Etude zonages Ass et EP	9 198,00	Subv AESN et Communes	9 198,00	-	-	-	-			
		Frais d'enquête publique Zonages Asst et EP (refacturés à l'AESN)	32 000,00	Refacturation AESN	32 000,00	-	-	-	-			
		MOE AEP Gergogne	25 200,00	Subv AESN et CD	13 290,00	-	11 910,00	11 910,00	11 910,00			
		Mise à jour de l'étude MOE AEP Gergogne + réalisation du DCE Travaux + ACT	13 440,00	Subv AESN et CD	6 720,00	-	6 720,00	6 720,00	6 720,00	6 720,00		
		Forage d'essai Gergogne (estimation)	231 600,00	Subv AESN, CD, Ct Ruralité	126 500,00	-	105 100,00			105 100,00		
		MOE Suivi Forage d'essai	10 200,00	Subv AESN, CD, Ct Ruralité	6 480,00	-	3 720,00			3 720,00		
		Etudes géotechniques Gergogne (estimation)	12 000,00	Subv AESN, CD, Ct Ruralité	8 000,00	-	4 000,00	4 000,00	4 000,00			
	Relevé topo GERGOGNE (estimation)	10 000,00	Subv AESN	4 160,00	-	5 840,00	5 840,00	5 840,00				
	Actualisation du SDAEP	96 000,00	Subv AESN	64 000,00	-	32 000,00	32 000,00	32 000,00				
	Total Eau et Assainissement			543 804,00		322 506,53	- 221 297,47	92 477,47	75 757,47	16 720,00	128 820,00	
	GEMAPI	GEMAPI	Etude DIG Grivette	1 476,72	Subv AESN	1 181,38	-	295,34	295,34	295,34		
			Etude Ru Autheuil	2 040,00	Subv AESN	1 632,00	-	408,00	408,00	408,00		
			Etude Ru Autheuil provision selon BPU pour réunions supplé 1 500 € et réunions publiques 1 000 €	3 000,00	Subv AESN	2 400,00	-	600,00	600,00	600,00		
		modification AS le 14/01/2021	modification AS le 14/01/2021	Etude ruissellement (estimation). Mis en investissement								
				Etude danger digues (estimation)	50 000,00		-	-	50 000,00			50 000,00
				Etude RCE Grivette	14 168,64	Subv AESN	3 840,00	-	10 328,64	10 328,64	10 328,64	
				Etude Aménagement berges Grivette	14 103,60	Subv AESN	11 282,88	-	2 820,72	2 820,72	2 820,72	
Entretien Grivette selon Rapport Bureau d'études				62 664,00	Subv AESN et CD	39 688,00	-	22 976,00	7 400,00	7 400,00	15 576,00	
Registre démat pour DIG Ru Autheuil				400,00		-	-	400,00	400,00	400,00	400,00	
Prestation paysagère (photomontages et visuels pour la Grivette au niveau du château aval de Betz)				5 000,00		-	-	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
Total GEMAPI			152 852,96		60 024,26	- 92 828,70	27 252,70	21 852,70	5 400,00	65 576,00		
TOTAUX			1 379 070,96		483 355,99	- 885 214,97	662 128,97	239 822,17	422 306,80	194 396,00		
							662 128,97					
							BP2021					

Direction/Pôle	Service	Libellé	Demande de crédits			inscrit au BP 2021 actuel	Décisions suite arbitrage			
			DEPENSES	RECETTES	Coût à la charge de la CCPV		Dépenses 2020 réinscrites au BP 2021 (nettes)	Projets 2021	Reporté à 2022	
Direction Développement économique et touristique	Dév éco	Solde frais études Pôle Gare (Mis en Restes à réaliser)	80 000,00	FCTA	13 123,20	- 66 876,80	66 876,80			
Total Développement économique			80 000,00		13 123,20	- 66 876,80	66 876,80			
Direction Générale des Services Techniques	Service technique	Véhicule (20 000 € non utilisés en 2020 inscrits en Restes à réaliser)	40 000,00	FCTVA	7 761,60	- 32 238,40	25 000,00			
		Machine pour résinage à chaud avec accessoires (marquage routier)	15 000,00	FCTVA	2 460,60	- 12 539,40			12 539,40	
		Acquisition de petits matériels	10 000,00	FCTVA	1 640,40	- 8 359,60	8 359,60			
	Total Service Technique			65 000,00		11 862,60	- 53 137,40	33 359,60		12 539,40
	Gymnase de Betz	Etude pour création réserve incendie	6 600,00				- 6 600,00	6 600,00		
		Complément de la Défense Extérieure contre l'incendie	73 800,00	Subv DSIL + CD	36 900,00	- 36 900,00	36 900,00			
		Acquisition de matériels sportifs en remplacement (mousse sur poteaux - pas de tir à l'arc - tapis...)	30 000,00	FCTVA	4 921,20	- 25 078,80	25 078,80		25 078,80	
		Mise en œuvre d'une vidéoprotection du site	14 000,00	FCTVA	2 296,56	- 11 703,44				11 703,44
		Avenant SITEL pour préparation des travaux de câblage de la vidéoprotection du site	6 000,00	FCTVA	984,24	- 5 015,76	5 015,76		5 015,76	
		Avenant Aisne Bâtiment pour prolongation de location des bungalows de chantier	20 000,00	FCTVA	3 280,80	- 16 719,20	6 000,00			
		Acquisition d'une nouvelle autolaveuse	7 800,00	FCTVA	1 279,51	- 6 520,49	6 520,49		6 520,49	
	Gymnase de NLH	Remplacement de portes coupe-feu (A prendre dans l'enveloppe des 38 000 € reportés pour l'aménagement des gymnases)	15 000,00	FCTVA	2 460,60	- 12 539,40				
	Gymnase de Nerval	Acquisition d'une nouvelle autolaveuse	7 800,00	FCTVA	1 279,51	- 6 520,49	6 520,49		6 520,49	
	Communs Gymnases	Report enveloppe aménagement des gymnases (Mis en Restes à réaliser)	38 000,00	FCTVA	6 233,52	- 31 766,48	31 766,48		31 766,48	
		Total Gymnases			219 000,00		59 635,94	- 159 364,06	124 402,02	
	Centre Aquatique	Mise en conformité de la chaufferie : audit réglementaire - mission CSSI - installation d'une alarme incendie de catégorie A	40 000,00	FCTVA	6 561,60	- 33 438,40				
		Mise en place d'un climatiseur pour l'espace forme	12 000,00	FCTVA	1 968,48	- 10 031,52				
		Mise en place d'un nouveau système de téléphonie sur IP	6 000,00	FCTVA	984,24	- 5 015,76				
		Remplacement des portes d'accès bassin	6 000,00	FCTVA	984,24	- 5 015,76				
		Ajout d'un contrôleur de débit et d'un dosage de produit filmogène + création d'un point de prélèvement sur le réseau ECS	18 000,00	FCTVA	2 952,72	- 15 047,28				
		Remplacement de mitigeurs et de clapets anti-retour sur le réseau ECS	10 000,00	FCTVA	1 640,40	- 8 359,60				
		Solution palliative pour traiter le problème des écoulements d'eaux de condensation depuis la verrière	10 000,00	FCTVA	1 640,40	- 8 359,60				
		Installation d'une turbine d'extraction de l'air au niveau du bac tampon du jacuzzi	5 000,00	FCTVA	820,20	- 4 179,80				70 000,00
Plantations à renouveler autour des bassins		2 000,00	FCTVA	328,08	- 1 671,92					
Modification de toutes les barrières inox autour des bassins (rouille)		60 000,00	FCTVA	9 842,40	- 50 157,60					
Réfection des joints de fond de bassin		20 000,00	FCTVA	3 280,80	- 16 719,20					
Remplacement de carrelages usés ou endommagés		20 000,00	FCTVA	3 280,80	- 16 719,20					
Remplacement de la porte coupe-feu du local technique côté bassin sportif		10 000,00	FCTVA	1 640,40	- 8 359,60					
Création d'une œuvre d'art extérieure pour les 10 ans du Centre Aquatique	20 000,00	FCTVA	3 280,80	- 16 719,20						
Total Centre Aquatique			239 000,00		39 205,56	- 199 794,44	70 000,00		70 000,00	
							66 876,80	-	-	
							25 000,00			
							8 359,60			
							6 600,00			
							36 900,00			
							5 015,76			
							6 000,00			
								6 520,49		
								6 520,49		
							31 766,48			
							86 282,24	38 119,78	11 703,44	
							-	70 000,00	-	

Préparation BP 2021 / Arbitrage Dépenses d'Investissement

Hors périmètre Services Techniques

Direction/Pôle	Service	Demande de crédits					inscrit au BP 2021 actuel	Décisions suite arbitrage			
		Libellé	DEPENSES	RECETTES		Coût à la charge de la CCPV		Dépenses 2020 réinscrites au BP 2021 (nettes)	Projets 2021	Reporté à 2022	
	Hôtel Communautaire	Modifications sur la régulation du chauffage suite au cloisonnement	14 000,00	FCTVA	2 296,56	-	11 703,44	11 703,44			
		Travaux sur la ventilation des locaux (50/50 avec Crépy) A prendre sur l'enveloppe des 64 295 € reportés pour les travaux d'aménagement de l'Hôtel Com	14 000,00	FCTVA	2 296,56	-	11 703,44	-			
		Installation d'une alarme pour l'étage	2 500,00	FCTVA	410,10	-	2 089,90			2 089,90	
		Cloison de séparation amovible pour la salle de conseil	20 000,00	FCTVA	3 280,80	-	16 719,20	16 719,20			
		Installation d'un abri-vélos sur le parking public	4 000,00	FCTVA	656,16	-	3 343,84	3 343,84			
		Plantations sur le parking public	2 500,00	FCTVA	410,10	-	2 089,90	2 089,90			
		Remise en service des 2 déstratificateurs (50/50 avec Crépy)	1 500,00				-	1 500,00	1 500,00		
		Enveloppe pour dépenses d'investissement sur Hôtel Com 64 295 € (Mis en Restes à réaliser). A prendre pour les projets d'aménagement de l'Hôtel Com et du commun bâtiments	64 295,00				-	64 295,00	64 295,00		
	Total Hôtel Communautaire		122 795,00		9 350,28	-	113 444,72	99 651,38	65 795,00	33 856,38	2 089,90
	Bâtiment Multiservices de Betz	Remplacement des gouttières / reprise d'étanchéité toitures (50 000 €)	50 000,00	Refacturation Com de Betz	50 000,00	-					
		Reprise des dégradations sur les enduits extérieurs suite aux fuites depuis les gouttières (10 000 €)									
		Reprise des dégâts dans la médiathèque suite aux infiltrations (15 000 €)									
	Total Bâtiment Multiservices de Betz		50 000,00		50 000,00	-	-	-	-	-	-
	Communs bâtiments	Désignation d'un MOE pour marché d'entretien des chaufferies / clim. A prendre sur enveloppe sur l'enveloppe des 64 295 € reportés pour l'aménagement de l'Hôtel Com	11 000,00				-	11 000,00	-		
		Création des Dossiers Techniques Amiante pour les bâtiments / Diagnostics préalables complémentaires. A prendre sur enveloppe sur l'enveloppe des 64 295 € reportés pour l'aménagement de l'Hôtel Com	15 000,00				-	15 000,00	-		
		Création de l'Agenda d'Accessibilité Programmé pour tous les bâtiments. A prendre sur enveloppe sur l'enveloppe des 64 295 € reportés pour l'aménagement de l'Hôtel Com	15 000,00				-	15 000,00	-		
		Analyses légionelles sur les circuits ECS des bâtiments. A prendre sur enveloppe sur l'enveloppe des 64 295 € reportés pour l'aménagement de l'Hôtel Com	10 000,00				-	10 000,00	-		
	Total Communs Bâtiments		51 000,00		-	-	51 000,00	-	-	-	-
	Aire accueil gens du voyage	Enveloppe investissements éventuels	5 000,00	FCTVA	820,20	-	4 179,80	4 179,80	4 179,80		
	Total Aire accueil gens du voyage		5 000,00		820,20	-	4 179,80	4 179,80	4 179,80	-	-
	Voie Verte	Tracteur+broyeur+remorque	38 400,00	FCTVA	6 299,14	-	32 100,86				
		Véhicule (dont 25 000 € non utilisés en 2020 mis en Restes à réaliser)	33 600,00	FCTVA	5 511,74	-	28 088,26	50 000,00		50 000,00	
		Acquisition d'une épareuse et d'un lamier	22 000,00	FCTVA	3 608,88	-	18 391,12			8 359,60	
		Plantation d'arbres en complément des arbres abattus	10 000,00	FCTVA	1 640,40	-	8 359,60	8 359,60			
		Achat terrains nus pour 2 kms supplémentaires à Ormoy Villers (Mis en Restes à Réaliser)	50 000,00				-	50 000,00	50 000,00		
		Aménagement Bâtiment sur Voie Verte (Mis en Restes à Réaliser)	108 000,00		Subv DSIL + CD	54 000,00	-	54 000,00	54 000,00	54 000,00	
		Mobilier supplémentaire et signalétique	52 644,00		Subv notifiée pour 13 161 €	30 709,00	-	21 935,00	21 935,00	21 935,00	
	Total Voie Verte		314 644,00		101 769,16	-	212 874,84	184 294,60	125 935,00	58 359,60	-
	Voiries	Fonds de concours Voirie Lagny (Mis en Restes à Réaliser)	100 000,00				-	100 000,00	100 000,00		
	Total Voiries		100 000,00		-	-	100 000,00	100 000,00	100 000,00	-	-

Préparation BP 2021 / Arbitrage Dépenses d'Investissement

Hors périmètre Services Techniques

		Demande de crédits					inscrit au BP 2021 actuel	Décisions suite arbitrage		
Direction/Pôle	Service	Libellé	DEPENSES	RECETTES	Coût à la charge de la CCPV	Dépenses 2020 réinscrites au BP 2021 (nettes)		Projets 2021	Reporté à 2022	
	ZA de NLH	Réfection de la clôture des 2 bassins d'infiltration en sortie de zone	26 000,00	FCTVA et participation Com NLH	15 133,04	- 10 866,96	10 866,96			
		Remplacement de candélabres	6 000,00	FCTVA	984,24	- 5 015,76	3 000,00	10 866,96		
	ZA Lagny Le Sec	Prestations d'études / MOE pour problème de fissuration de la voie	35 000,00	FCTVA et participation Ville de Lagny	35 000,00	-	-	3 000,00		
		Total ZA	67 000,00		51 117,28	- 15 882,72	13 866,96	-	13 866,96	
Direction des Affaires Culturelles		500 chaises spectacles+racks de transport+AM18	36 000,00	FCTVA	5 905,44	- 30 094,56			30 094,56	
		Système son type Sono Nexo PS 15	15 000,00	FCTVA	2 460,60	- 12 539,40	12 539,40	12 539,40		
		Console MIDAS M32	3 500,00	FCTVA	574,14	- 2 925,86	2 925,86	2 925,86		
		Micro et pieds divers	1 000,00	FCTVA	164,04	- 835,96	835,96	835,96		
		Total Direction des Affaires Culturelles	55 500,00		9 104,22	- 46 395,78	16 301,22	-	16 301,22	
Pôle Environnement-Déchets		Bacs à déchets stationnaires de grande capacité pour expérimentation à ROSOY	5 500,00	FCTVA	902,22	- 4 597,78	4 597,78	4 597,78		
		Achat composteurs	15 000,00	FCVTA	2 460,60	- 12 539,40	12 539,40	12 539,40		
		Total Pôle Environnement Déchets	20 500,00		3 362,82	- 17 137,18	17 137,18	-	17 137,18	
Direction de la Communication		Remplacement des panneaux d'entrée des gymnases	4 000,00	FCTVA	656,16	- 3 343,84	3 343,84	3 343,84		
		Total Direction de la Communication	4 000,00		656,16	- 3 343,84	3 343,84	-	3 343,84	
Pôle environnement - Eau Assainissement	modification AS le 14/01/2021	Acquisition du terrain pour implanter le forage d'essai Gergogne	15 000,00			- 15 000,00				
Pôle environnement - Eau Assainissement	modification AS le 14/01/2021	Indemnités occupation parcelle du futur réservoir d'eau potable Gergogne afin de réaliser les études géotechniques	8 000,00			- 8 000,00	10 000,00	10 000,00		
	modification AS le 14/01/2021	Indemnités hydrogéologue agréé pour l'implantation du nouveau forage d'eau potable Gergogne (après nomination par l'ARS)	2 000,00			- 2 000,00				
		Total Eau et Assainissement	25 000,00			- 25 000,00	10 000,00	-	10 000,00	
Gemapi	modification AS le 14/01/2021	Etude ruissellement (estimation)	150 000,00	Subv AESN	120 000,00	- 30 000,00	30 000,00	30 000,00		
		Total GEMAPI	150 000,00		120 000,00	- 30 000,00	30 000,00	30 000,00	-	
		TOTAUX	1 568 439,00		470 007,42	- 1 098 431,58	773 413,40	512 428,44	260 984,96	
							773 413,40	56 427,30		
							BP 2021			